



HAL
open science

Dynamiques territoriales de transition vers l'agriculture biologique

Claire Lamine, Pierre-Antoine Landel, Marie-Laure Duffaud-Prévost

► **To cite this version:**

Claire Lamine, Pierre-Antoine Landel, Marie-Laure Duffaud-Prévost. Dynamiques territoriales de transition vers l'agriculture biologique. Les transversalités de l'Agriculture biologique, Jun 2011, Strasbourg, France. hal-02746017

HAL Id: hal-02746017

<https://hal.inrae.fr/hal-02746017>

Submitted on 3 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Dynamiques territoriales de transition vers l'agriculture biologique

Claire LAMINE
UR Ecodéveloppement, INRA Avignon
clamine@avignon.inra.fr

Pierre-Antoine LANDEL
UMR PACTE -Territoires
Pierre-Antoine.Landel@ujf-grenoble.fr

Marie-Laure DUFFAUD-PREVOST
Doctorante, UMR Innovation-Cersem
prevostm@supagro.inra.fr

Résumé

Cette communication propose une double approche sociologique et géographique des transitions vers l'agriculture biologique (AB), à partir de l'étude de deux territoires rhônalpins, la vallée de la Drôme et l'Ardèche méridionale, dans lesquels l'AB apparaît comme une base potentielle pour accroître la compétitivité de l'agriculture locale, au travers de l'approvisionnement de la population locale et de processus de différenciation des productions. Contre certaines mises en opposition fréquentes - entre ancrage territorial des produits ou destination aux marchés distants, entre circuits courts et longs, entre agricultures biologique et conventionnelle, cette étude révèle l'intérêt qu'incarne la combinaison de ces différents types de productions et de circuits sur un territoire et dans les exploitations. Enfin, nos approches se rejoignent pour souligner les enjeux de pérennisation de ces transitions vers l'AB, en termes de transmission des diverses structures portant l'AB et de rôle de l'action publique locale.

Introduction

De nombreux territoires ambitionnent de développer la part des exploitations et des surfaces agricoles en agriculture biologique (AB), dans un contexte où la part de l'AB dans l'agriculture française est censée atteindre 20% en 2020 (Plan Barnier de 2007). Certains territoires voient déjà en œuvre, parfois depuis plusieurs décennies, des dynamiques de développement rapide de l'AB, sans commune mesure parfois avec sa place encore très limitée à l'échelle nationale (2,5% des surfaces et des exploitations environ en 2010). Ce sont ces dynamiques territoriales de développement de l'AB que nous proposons d'analyser à partir de l'étude de deux territoires rhônalpins, la vallée de la Drôme et l'Ardèche méridionale.

Les deux territoires que nous étudions ont en commun d'être des territoires ruraux en forte mutation, qui connaissent une croissance démographique après 150 ans de déprise. Ils associent tous deux massifs montagneux caractérisés par la présence de PNR (respectivement PNR du Vercors et PNR des Monts d'Ardèche) et ouverture sur la vallée du Rhône et les grandes voies de communication. Leurs agricultures sont en partie comparables : viticulture en coteaux, élevage extensif en zone de montagne, et polyculture dans les plaines, mais aussi noix du Diois et châtaignes des montagnes ardéchoises. Dans la vallée de la Drôme, les PPAM (plantes à parfum, aromatiques et médicinales) présentent une place importante et spécifique qui justifie ici une approche centrée sur ce secteur, tandis que l'Ardèche méridionale, où l'arboriculture était très présente, a connu une réorientation vers la viticulture mais aussi plus récemment l'apparition de configurations d'exploitation diverses autour du maraîchage, sur lesquelles nous mettrons l'accent. Enfin, les deux territoires ont en commun d'avoir été depuis plusieurs décennies et de continuer à être une terre d'accueil pour des néo-ruraux de toutes origines¹. Nombre de ceux arrivés dans les décennies précédentes se sont intégrés localement, développant des entreprises, des exploitations, ou des systèmes innovants d'organisation collective soutenant leur activité agricole. Aujourd'hui, les néo-ruraux restent assez présents en particulier dans les secteurs qui nous intéressent des plantes aromatiques et médicinales et du maraîchage, activités privilégiées par les candidats à l'installation, car demandant peu d'investissement et permettant une entrée en production rapide.

La question centrale que nous nous posons est celle de comprendre si l'AB apparaît comme une ressource spécifique et un point d'appui pour l'agriculture et l'économie locales. En ce qui concerne la vallée de la Drôme, une lecture rétrospective des dynamiques de développement de la filière des plantes aromatiques et médicinales, montre comment les acteurs professionnels et institutionnels se saisissent de l'AB comme ressource (Landel, 2007) et comme base potentielle pour accroître la compétitivité de l'agriculture locale, par un processus de différenciation des productions².

Dans le second territoire, l'Ardèche méridionale, un tel processus a été amorcé dans la filière fruitière notamment, mais c'est la question de l'approvisionnement de la population locale qui semble aujourd'hui centralement au principe d'un développement de l'AB en maraîchage. Nous l'étudierons à partir d'une approche sociologique des trajectoires d'agriculteurs et des recompositions à l'œuvre dans les identités professionnelles (Lémery, 2003 ; Lamine, 2011) ainsi que d'une analyse des dynamiques collectives à l'échelle territoriale (Lamine et Bellon, 2009b).

A partir de ces deux cas, nous montrerons comment le développement de l'AB est lié à un certain dépassement de plusieurs oppositions classiques dans le monde agricole : entre ancrage territorial des productions et destination aux marchés internationaux, entre circuits

¹ Notons que cette catégorie des néo-ruraux, trop souvent considérée comme homogène, nécessite d'être déconstruite. Il faut en effet distinguer les citadins ou personnes non issues du milieu agricole et venus d'ailleurs (en quelque sorte « doublement » néo), les locaux non issus du milieu agricole (qui peuvent toutefois être ruraux), les extérieurs issus du milieu agricole. Sachant que les agriculteurs « de souche » n'ont pas non plus tous le même profil, certains ayant travaillé dans un autre secteur avant de s'installer en agriculture pour reprendre l'exploitation familiale...

² Ces travaux s'inscrivent dans dans le champ de l'économie territoriale, développés dans le cadre de l'équipe Territoires de l'Université de Grenoble. Le passage du développement local au développement territorial y est caractérisé par un double processus de renforcement de l'autonomie des territoires, et un accès à des marchés extérieurs, à des échelles très variables.

courts et circuits longs, entre agriculteurs de souche et néo-ruraux, et bien entendu entre agriculture biologique et agriculture conventionnelle.

Enfin, nous mettrons en évidence un effet de seuil dans le rôle d'entraînement que peut jouer l'AB, seuil qui ne se définit pas seulement par la part de l'AB dans les surfaces et le nombre d'exploitations du territoire, mais aussi et surtout peut-être, par la densité et la structuration des liens institutionnels et sociaux entre les acteurs du territoire. Dès lors, comment entretenir ce développement de l'AB ? Quel peut être le rôle de formes de gouvernance volontariste, telles que celles incarnées par l'action publique locale ?

1. Les Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales en Biovallée : une approche par les ressources territoriales

Avec plus de 10 % des superficies agricoles utiles consacrées à l'Agriculture biologique, le département de la Drôme est devenu le premier département bio de France. Le processus de développement de ce mode de production s'est fait sur une longue durée, à partir d'un territoire de montagne, le Diois. Plus de 20% des agriculteurs y sont installés en Agriculture biologique, laquelle est devenue une ressource spécifique au territoire, dont la construction mérite d'être décrite. Cette approche repose sur un suivi du processus de développement de la filière des plantes à parfum, aromatiques et médicinales sur une longue durée, accompagnée d'une analyse de données et de la réalisation d'entretiens auprès d'acteurs, sous la forme de récits de vie.

Cette filière est l'une des plus ouvertes à la mondialisation. Fortement concentrée autour de grands opérateurs monopolistiques (ex : Tilleul : Le Thé de l'éléphant, UNILEVER), et faiblement protégée par des organisations communes de marché, la production a connu une double évolution durant la période 1980-2010 :

- d'une part, une chute de la production de plantes à parfum, telles que la lavande, particulièrement sensible durant les années allant 1980 à 1990 ; du fait du développement de productions de synthèse, et d'importations croissantes en provenance de Chine et de Bulgarie, puis à partir de 1988 d'une maladie causant son dépérissement. ;
- d'autre part, le développement d'autres plantations, telles que le thym, la mélisse, la sauge à destination aromatiques et médicinales.

Tableau n° 1 : Evolution de la production des plantes à parfum aromatiques et médicinales dans la Vallée de la Drôme entre 1980 et 2000.

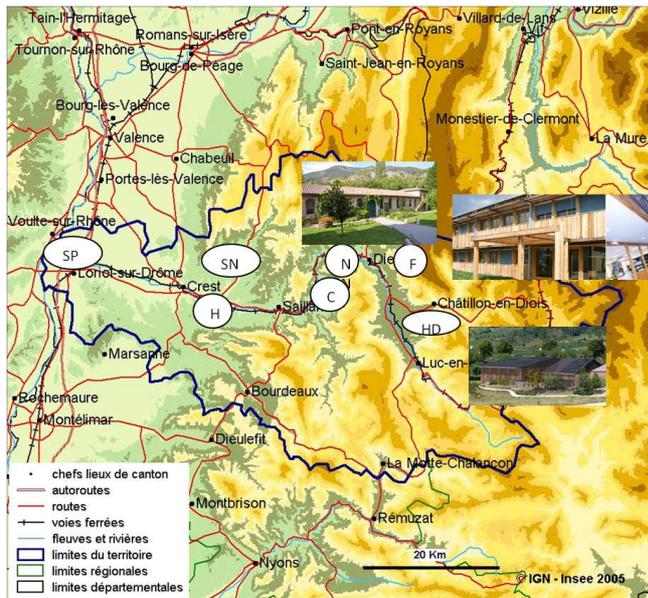
	1979	1988	2000
Superficies plantées	914	465	936
Nombre d'exploitations productrices	334	168	167
Superficie moyenne en PPAM par exploitation	2,74	2,77	5,60

Source : Agreste, Recensement général de l'agriculture

La statistique agricole ne permet pas de distinguer les cultures de plantes à parfum, de celles de plantes aromatiques et médicinales. Toutefois, la chute des superficies plantées entre 1979

et 1988 traduit la réduction des superficies plantées en lavande et en lavandin, alors que l'accroissement ultérieur correspond au développement des plantes aromatiques et médicinales. Aujourd'hui, sept entreprises spécialisées installées en val de Drôme-Diois, dont le chiffre d'affaire connaît des progressions moyennes de 24% en 2006 et 2007, emploient plus de 272 salariés.

Carte n° 1 : Les entreprises de la filière des Plantes aromatiques et médicinales en Val de Drôme Diois



C = Coopérative des plantes à parfum, aromatiques et médicinales du Diois (Vercheny)
 SP = SA Plantes aromatiques du Diois
 F= Fytosan (Die)
 N = Nateva Sainte-Croix- Die)
 HD = Herbier du Diois (Châtillon en Diois)
 H = Herbarom (Aouste/Sye)
 SN = Sanoflore (Gigors et Lozeron- Vallée de la Gervanne)

Source : INSEE-Région Rhône-Alpes, portrait de la Région Val de Drôme Diois, octobre 2006 et M.L.PREVOST

Les liens entre la construction de cette filière et le territoire méritent d'être caractérisés, au travers des acteurs qui ont y ont participé et de l'analyse des organisations qui ont été mises en œuvre tout au long de ce processus. Ce récit sera décomposé en 5 phases, représentatives mais aussi simplificatrices d'une chronologie qui dans la réalité, a été plus complexe et chaotique.

1.1. La révélation de la ressource

Sur le territoire, la ressource est considérée comme latente, et sa construction résulte d'un jeu d'acteurs, plus ou moins coordonnés (Gumuchian et Pecqueur, 2007). Dans le cas étudié, la révélation de la ressource a été le fait de 3 agriculteurs néo-ruraux d'origines différentes, installés sur le territoire depuis les années 1970. Ces nouveaux arrivants introduisent une nouvelle perception du territoire reposant sur un renouvellement du rapport à la nature, qui devient une ressource pour des choix de vie et la création d'activités. Porteurs d'un changement de regard sur le territoire, leur culture scientifique leur permet de détecter l'importance du matériel végétal disponible, du fait d'une situation géographique privilégiée à l'interface entre Vercors et Provence : « botaniquement, c'est une région exceptionnelle à l'échelle de la planète³. »

³ Entretien avec un des acteurs « créateurs » de la filière

L'évolution du rapport à la nature occupe une place importante du processus. Celui-ci est à l'origine de parcours de ré-ancrage territorial, en réaction aux limites du modèle agricole industriel. La construction d'une relation avec les ressources territoriales, en particulier au travers de la manière de concevoir une « agriculture de qualité » est considérée comme fondamentale. S'y associe une certaine éthique, reposant sur une formation des individus en interface des sciences techniques, des sciences sociales et du commerce, avec une capacité à développer des relations multiples : public ou privé, local, territorial, régional, national, international. Ce dernier trait est accentué par le fait qu'un des initiateurs de la filière mettait en place à la même époque un festival culturel international, assurant un lien étroit entre les acteurs locaux et l'ouverture internationale, qui sera une marque constante du développement de la filière. La ressource cognitive devient ici déterminante dans la construction de liens interculturels, qui vont accompagner la transformation du territoire. Ces « pionniers » développent des marchés de niche : « *dans les années 90, on développe l'huile essentielle de mélisse pour l'aromathérapie puis la cosmétique. C'était un produit qui n'existait pas. Le marché qui le demandait était allemand ou hollandais*⁴. »

1.2. La légitimation de la ressource

Après avoir été révélée par ces trois pionniers porteurs de démarches différentes, l'enjeu a été d'élargir la production à d'autres producteurs, en particulier les exploitants d'origine locale. Il s'agissait de rassembler des acteurs d'origines différentes, autour d'un projet de diversification des cultures. C'est au travers de la constitution d'un groupe d'études techniques agricoles (CETA) que cette opération a pu se réaliser en 1985, sous l'impulsion d'un technicien de la chambre d'agriculture. En effet, des agriculteurs locaux ont pu faire valoir des savoirs faire anciens, issus de la production et de la distillation de la lavande, réalisée localement depuis plus d'un siècle. Ce patrimoine maintenu et transmis sur le territoire, a permis à cette articulation de se réaliser. Elle repose sur une reconnaissance des complémentarités de connaissances autour des processus d'apprentissage et explique un élargissement de la production et son ancrage au territoire . « *Les gens de l'extérieur avaient les marchés, les gens d'ici étaient meilleurs techniquement, pour améliorer les bineuses, savoir-faire, bâtis. C'était un très bon mélange* », explique toujours un des pionniers.

1.3. Le développement de la ressource

En parallèle, le territoire bénéficiait d'une conjoncture favorable en termes de politique publique. C'était l'époque des programmes de développement régional européens, qui ont été développés à partir de 1985 : Programmes Intégrés Méditerranéens (1986-1993) puis Programmes de Développement des Zones Rurales fragiles (1989-1993), avec une forte capacité coordinatrice des finances de l'Etat et des collectivités territoriales sur des objectifs partagés. Ces programmes ont permis d'initier des actions de développement au niveau de la production (appui technique, mécanisation), de la transformation et de la valorisation des produits. En parallèle, à partir de 1992, 5 coopératives du Diois ont engagé un programme de

⁴ Entretien avec un ancien directeur de la coopérative.

développement de l'agriculture biologique sur des filières complémentaires⁵ : plantes aromatiques et médicinales, céréales, noix, clairette de Die et approvisionnement.

Cette description souligne la place déterminante des choix politiques dans le développement de la ressource. La conjonction entre un projet de territoire et la coordination des financeurs extérieurs participe au processus de territorialisation de la ressource, sans que cet ancrage ne puisse être rendu exclusif. Dans le cas présent, il passe par un ensemble de facteurs tels que l'attachement territorial des inventeurs de la ressource, le contrôle local des innovations, la labellisation en Agriculture Biologique, la territorialisation des politiques. Aucun d'entre eux n'assure d'ancrage « irréversible » et la question reste posée de savoir si ce dispositif résistera à la concurrence d'autres territoires, prêts à accéder au marché international.

1.4. L'articulation avec d'autres ressources

Au fur et à mesure du développement du processus, émergent des possibilités d'articulation avec d'autres projets, dans des domaines variés. Si les liens restent ténus avec d'autres filières agricoles (viticulture, élevage ovin), de nouvelles thématiques émergent : éco-construction, tourisme sportif de pleine nature, éducation à l'environnement.

Ces projets s'inscrivent dans des réseaux, et permettent la construction de nouveaux repères dans la construction d'une prospective pour le développement du territoire. L'association aux objets patrimoniaux fait sens en ce sens qu'ils relient des acteurs d'origines multiples autour de ressources complémentaires. Ce faisant, la ressource participe à la (re)composition du territoire, qui voit son identité se transformer, ses limites évoluer, des réseaux se structurer, de nouveaux modes de gouvernance émerger. Ainsi, le projet « Biovallée », dont la dénomination a été protégée, scelle-t-il une alliance nouvelle entre les haute et basse vallées, autour des ressources que sont les plantes et l'éco-construction.

Au-delà des processus d'attachement personnel, l'ancrage territorial résulte de la combinaison entre le savoir faire technique autour des plantes et des possibilités d'évolution très rapides. Ce sont plus de 35 espèces qui sont susceptibles d'être mises en production, en attente d'opportunités liées à des évolutions réglementaires autour des autorisations de mise en marché, ou à des accidents climatiques sur d'autres zones de production (ex : sécheresse en Australie). La construction de ce réseau mondial, reposant en grande partie sur les technologies de communication et des relations directes entre les opérateurs, estompe la polarisation du territoire organisé autour d'un ou plusieurs pôles.

1.5 La transmission des ressources

Le processus est loin d'être linéaire. Il révèle des accidents, des conflits, des questionnements que les transmissions d'activités mettent en évidence. En fait, il y a un dilemme permanent entre le maintien de l'ancrage territorial de la production et la culture « entrepreneuriale » qui optimise le processus. Si, dans les itinéraires décrits, les mécanismes d'attachement au territoire perdurent ; ils ne doivent pas occulter un risque permanent de rupture, entraînant une banalisation de la ressource qui perd alors la qualité de ressource territoriale.

⁵ A cette époque, pour obtenir la labellisation, il fallait que toute l'exploitation soit en bio, et les exploitations étaient majoritairement diversifiées.

Ces différentes phases peuvent être résumées au travers du tableau ci-dessous :

Figure 3 : les différentes phases du processus de territorialisation de la ressource

Phases	Acteurs impliqués	Organisations opérantes	Objets mobilisés	Statut de la ressource
Révélation De la ressource	individus isolés, néo-ruraux	Aucune, sauf groupes d'agriculteurs en CETA	Ressource botanique localisée, biodiversité Paysage Production biologique	Ressource potentielle localisée
Légitimation de la ressource « ancrage territorial »	Néo ruraux et agriculteurs locaux	CUMA localisée, utilisant les plantes issues de label bio et les distillant	Complémentarité des compétences et savoir faire	Ressource territorialisée
Développement de la ressource au travers de la politique publique	Acteurs publics, coordonnés sur le territoire : UE, Etat, région, Département, puis pays	Acteurs coordinateur producteurs de normes spécifiques au territoire : Conseil Général puis pays Coopérative, SARL	Financements publics coordonnés et spécialisés, Territorialisation des « aides », Concentration et intégration des financements	Ressource territorialisée accessible à différents acteurs territoriaux, publics et privés, articulés localement
Articulation, combinaison, de la ressource, génération d'autres ressources	Réseaux locaux	Leader Pôle d'Excellence Rural Grands projets Rhône-Alpes	Biovallée, épargne locale, économie sociale, écoconstruction, tourisme durable,	Ressource territoriale (du fait de sa capacité territorialisante)
Transmission Reproduction de la ressource	Successeurs, repreneurs	Coopératives et SARL, firmes multinationales	Transmission interne au territoire (succession familiale ou repreneur local) ou externe au territoire.	Ressource Territoriale Transmissible ou « banalisable »

Source : Landel, 2010

La succession quasi linéaire de ces différentes phases n'est qu'une représentation de la réalité, évidemment plus complexe, dans la mesure où elle reste marquée de ruptures. Par ailleurs ce parcours peut être raccourci, et organisé différemment, en fonction des usages qui sont faits de la ressource et de l'évolution de son statut. Ainsi, la ressource ne serait territoriale que quand elle acquiert une capacité « territorialisante », c'est-à-dire qu'elle contribue à transformer le territoire, et éventuellement générer d'autres ressources.

2. Le maraîchage bio en Ardèche méridionale : trajectoires individuelles et collectives

2.1. Trajectoires de maraîchers et d'arboriculteurs : le rôle des formes mixtes

En Ardèche méridionale, c'est davantage le déclin de l'arboriculture, une filière « traditionnelle » - qui ne s'est toutefois structurée qu'à partir de l'après-guerre - qui est visible, que l'émergence d'une filière « nouvelle » comme nous venons de le décrire. Ce territoire a ainsi vu une réduction drastique de ses surfaces de vergers, à la suite d'une

succession de plans d'arrachage. La coopérative locale ne voit plus passer aujourd'hui que 2000 t de fruits contre 25.000 à 30.000 t à son apogée au milieu des années 1980, soit environ 15 fois moins. Sur ce territoire⁶, nous avons centré notre étude sur le maraîchage et l'arboriculture et sur les formes que l'on peut considérer comme intermédiaires ou mixtes, à la fois au niveau des productions, des formes de commercialisation, et des modes de production (agriculture conventionnelle et AB), pour en analyser le potentiel en termes de pérennisation des transitions vers l'AB. Cette étude repose sur une approche sociologique des trajectoires d'agriculteurs totalement ou partiellement en AB, ou intéressés par l'AB, sur une analyse des actions menées en matière de développement de l'AB et/ou des circuits courts par différentes structures du territoire, à vocation agricole ou non, et sur un repérage des réseaux informels de maraîchers et arboriculteurs⁷.

Nous avons pu identifier trois principales trajectoires d'évolution des exploitations :

- *vers une valorisation optimale de productions très diversifiées*

Il s'agit de producteurs maraîchers, majoritairement non issus du milieu agricole. Ils ont tous démarré leur production sur une petite surface, et une installation progressive leur a permis d'investir petit à petit dans du matériel et d'augmenter la production au fur et à mesure de la location ou du défrichage de nouvelles terres. Plusieurs années peuvent s'écouler entre le démarrage de la production, parfois à l'échelle domestique, et l'installation officielle. Ces trajectoires sont très progressives, certains producteurs faisant d'ailleurs le choix – ou n'ayant d'autre possibilité que – de développer leur exploitation en s'appuyant sur un revenu extérieur (travail hors exploitation ou aide sociale), ce qui leur permet de réinvestir les gains issus de l'activité agricole dans du matériel, sans avoir à contracter d'emprunt, et confirme le rôle de la pluri-activité dans certaines trajectoires de conversion à l'AB (Van Dam et al., 2009 ; David et al., 2010). Leur production, très diversifiée, est entièrement écoulee en vente directe (marchés, paniers, restaurants). Ce choix est cohérent avec des options techniques « contraignantes » (faible mécanisation, culture en terrasses...) mais choisies. La logique d'évolution vise à une valorisation optimale de productions très diversifiées, et se caractérise par un ajustement réciproque de la surface cultivée, des cultures et des débouchés.

- *vers une rationalisation progressive du système de production*

Ces producteurs sont des maraîchers ancrés dans le monde agricole local et qui en général reprennent la ferme familiale. Ils ont le même point de départ que les précédents, mais augmentent leurs surfaces et leur production qu'ils rationalisent au travers d'une mécanisation croissante et de la combinaison de circuits courts et longs.

Dans un premier temps, ils produisent une diversité de légumes dont certains en plus gros volumes, et vendent sur les marchés et à une multiplicité de plus gros clients. Cela s'avère peu soutenable dans la durée, et leur donne le sentiment de « *courir partout pour pas grand-chose* ». En effet, mener conjointement une diversité de cultures et quelques cultures sur de plus grosses surfaces déséquilibre le système, puisque le producteur doit alors gérer des

⁶ Notre enquête (réalisée en 2009 par L. Cambien et C.Lamine) s'est de fait déroulée essentiellement sur une partie restreinte du pays de l'Ardèche méridionale, le bassin d'Aubenas (45000 habitants environ), où sont implantées la majorité des exploitations et des initiatives étudiées.

⁷ 15 agriculteurs ont été choisis en fonction de critères reflétant la diversité de l'agriculture locale : âge, origine sociale, date d'installation, production(s), mode(s) de production et de commercialisation. L'enquête visait à retracer l'évolution du producteur et de son exploitation dans ses différents composants (mode de production, commercialisation, mais aussi réseaux, apprentissages, conceptions techniques) depuis l'installation.

12 entretiens ont été conduits auprès d'autres acteurs du territoire (conseil et associations agricoles, coopérative, collectivités territoriales, associations issues de la société civile non agricole).

Outre ces entretiens, l'approche ethnographique repose sur des observations de collectifs et de situations (marchés, réunions, diverses manifestations sur l'agriculture et les circuits courts).

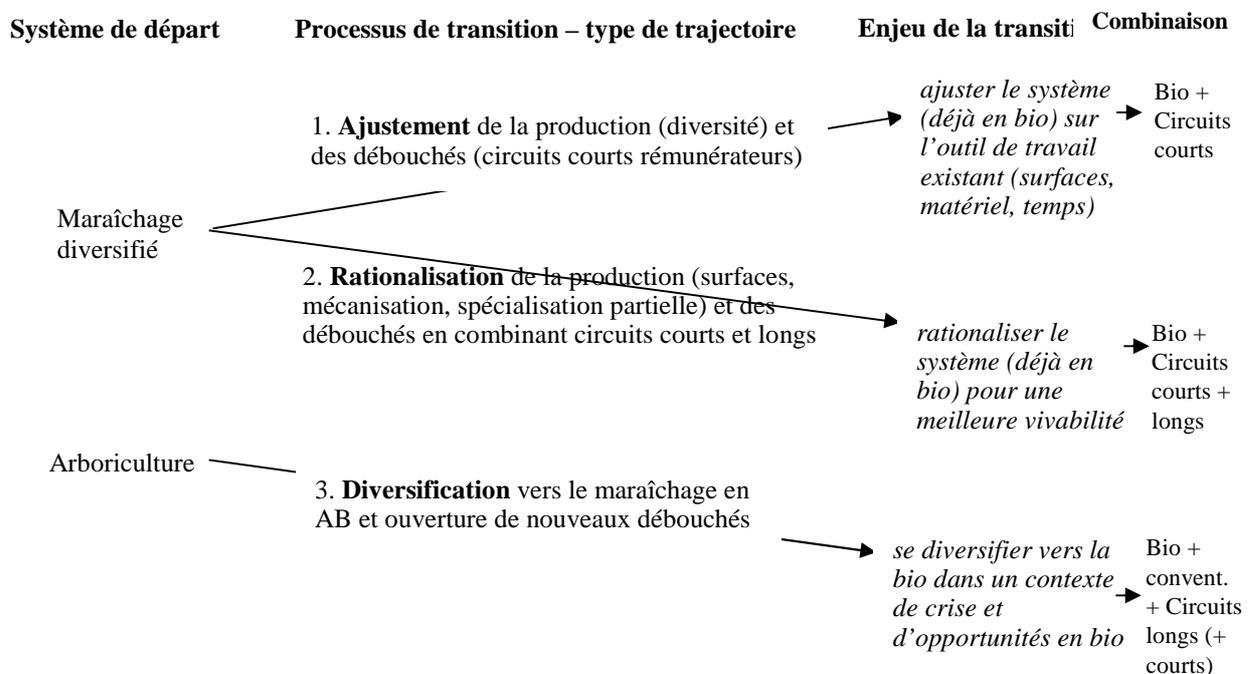
contraintes techniques et commerciales de types très différents. D'où la rationalisation de la production et de la commercialisation qu'ils entreprennent ensuite, qui implique d'une part une réduction du nombre d'espèces et une augmentation des volumes produits par espèce, et d'autre part l'abandon progressif des marchés au profit de circuits susceptibles d'écouler de plus gros volumes et/ou plus efficaces en temps, comme les points de vente collectifs. Dans ces stratégies, vente en gros et vente directe jouent un rôle complémentaire. La vente en gros permet au producteur d'envisager sa production à maxima et d'économiser sur les coûts de production, et la vente directe permet d'écouler des produits non valorisés dans les autres circuits et joue ainsi le rôle de « tampon », tout en « lissant » les prix à la hausse.

- vers de nouvelles productions et vers la bio, pour pérenniser une exploitation « traditionnelle »

Ces producteurs sont des arboriculteurs-viticulteurs issus du monde agricole et de l'agriculture conventionnelle. Ils ont été contraints de faire évoluer de manière drastique leur exploitation suite à la crise du secteur fruitier. Ils ont alors choisi de se diversifier dans d'autres productions : vigne, maraîchage, PPAM et pour certains de se tourner vers les circuits courts.

Certains de ces producteurs, faisant figure de pionniers, se sont mis à l'agriculture biologique relativement tôt, par inclination personnelle, alors que d'autres y ont plutôt été poussés par la nécessité de maintenir leur structure en contexte de crise sur les filières conventionnelles. Ils ont été incités par leur coopérative à se convertir à la bio sur certaines espèces, sachant que cela correspondait chez eux à un changement progressif de leur démarche et vision personnelles. De l'arboriculture (ou viticulture), ils se tournent parfois vers les légumes, qui représentent une piste de diversification des exploitations, dans un contexte de développement de certains débouchés comme les paniers, les magasins collectifs ou la restauration collective.

Récapitulons les trois types de trajectoires identifiés :



Dans ces trois types de trajectoires, c'est bien la viabilité, celle d'un projet d'installation ou d'une exploitation existante, qui est en jeu : optimisation sur une structure très contrainte, viabilisation de l'activité après quelques années d'une hyper-diversification productive et

commerciale difficilement tenable sur le long terme, ou maintien dans un contexte de crise sectorielle. Toutes ces transitions s'appuient sur une combinaison de circuits (courts, et souvent courts et longs), de productions, voire de modes de production (bio et conventionnel). Ces différentes formes de combinaison apparaissent donc comme des voies de viabilisation des exploitations, en termes économiques, mais aussi sociaux, puisqu'il s'agit aussi pour ces producteurs d'avoir un rythme de travail et des conditions de vie plus acceptables.

Cette mixité des modes de production et des circuits, certes originale, n'est pas totalement nouvelle. Dès les années 1990, le durcissement des critères de qualité sur les circuits longs a conduit certains producteurs à développer la vente directe, et en ce cas parfois, à produire des légumes en plus des fruits pour diversifier leur gamme. Ce qui est nouveau est l'apparition de nouveaux débouchés, qui ont pu pour partie se substituer à des formes plus anciennes de vente directe ou s'y articuler : en particulier, les points de vente collectifs, les systèmes de paniers, et l'approvisionnement de la restauration collective. L'approvisionnement de ces débouchés s'appuie sur des formes originales d'organisation et d'engagement collectifs.

2.2. Formes d'organisation collective à l'échelle territoriale

Nous avons ainsi identifié les formes d'initiatives collectives sur ce territoire en matière de mise en marché des produits bio et locaux, qu'elles émergent plutôt du côté de l'offre ou de la demande. Nous en avons repéré cinq types : la coopérative fruitière locale eu égard à certains de ses projets récents, des réseaux informels de producteurs, des points de vente collectifs, la restauration collective, et des initiatives issues de la société civile (Amap, groupements d'achat de consommateurs), Nous ne développerons ici que les deux premières (voir Lamine et Cambien, 2011 pour plus de détails).

Dès 1998, la coopérative fruitière a fait le choix de se tourner vers l'AB, d'abord sur certains fruits (kiwis, châtaignes, poires) et plus récemment sur les légumes, comme voie de diversification. Ce dernier projet, initié en 2008, avec l'appui de la chambre d'agriculture et en partenariat avec un grossiste bio déjà client de la coopérative pour des fruits, n'a malheureusement pas véritablement pris. C'est que pour les producteurs, ce système s'est avéré présenter les inconvénients habituels des circuits longs : des incertitudes sur les prix de vente et les volumes écoulés, des critères de qualité physique exigés par l'aval qui imposent une vigilance accrue et un ramassage quotidien. Pour eux, la vente via la coopérative, par rapport à la vente directe aux grossistes, introduisait un intermédiaire dans l'échange et rajoutait une nouvelle part d'incertitude. Plusieurs producteurs ont alors quitté le projet et décidé de se rapprocher d'un réseau informel d'expédition vers des grossistes, pour écouler ensemble leurs produits.

C'est que les transitions vers l'AB que nous avons pu observer s'appuient sur une forte insertion dans des réseaux souvent informels de producteurs. Ces transitions bénéficient de l'existence de ces réseaux informels de commercialisation et/ou d'échange de connaissances et de matériel entre producteurs bio. Ainsi, par exemple, fournir un panier de légumes complet est très complexe, et certains producteurs s'échangent leurs produits pour parvenir à compléter les paniers. Pour les producteurs qui s'orientent vers la production en gros, l'organisation collective (coopérative ou réseaux informels) facilite l'accès aux filières longues, comme dans le cas évoqué ci-dessus, les coûts d'expédition étant rentabilisés par des livraisons groupées.

2.3. Redéfinition des conceptions de l'AB. : de l'AB « idéale » à l'AB « vivable » ou « accessible »

Le modèle d'exploitation en maraîchage très diversifié, très intensif en travail humain (1^{er} type de trajectoire), va de pair avec une forte sensibilité écologiste et une approche engagée de la production en agriculture biologique. Par contre, pour ceux des producteurs qui passent, même progressivement, d'un système de ce type à un système recentrant la production et se tournant partiellement vers des circuits longs (2^e type), les changements de pratiques ne se font pas sans un changement profond de conception de la « bonne » agriculture biologique. Avec leur stratégie d'exploitation, c'est aussi la vision de la bio qui se rationalise chez ces producteurs : ils mettent en avant la nécessité de proposer de plus gros volumes de produits bio, à moindre coût, ce qui permet d'offrir à plus de gens la possibilité de se nourrir sainement à prix raisonnable. Ils semblent également très sensibles au regard porté par les autres agriculteurs conventionnels sur leur exploitation, et souhaitent montrer qu'il est possible de bien produire en bio, y compris en termes quantitatifs.

Mais il est aussi des producteurs qui ont en quelque sorte une évolution inverse, et partent par exemple d'une position assez opportuniste (profiter des aides à la bio pour l'installation), pour progressivement s'identifier au mouvement bio et craindre pour l'AB une « dérive » similaire à l'agriculture conventionnelle, c'est-à-dire une course à l'augmentation de la productivité et une chute des coûts de production et des prix dans une logique semblable à celle qu'a connue l'agriculture conventionnelle, et que divers auteurs analysent en termes de conventionalisation de l'AB (Guthman, 2004 ; Darnhofer, 2009). Ils rejoignent en cela les craintes de producteurs qui ont fait le choix de systèmes très alternatifs. Ainsi pour produire des légumes de qualité, il paraît à l'un de ces producteurs préférable de cultiver des petites surfaces de manière intensive plutôt que de se mécaniser pour travailler de plus grandes surfaces. C'est l'idée d'un modèle de production intensif en main d'œuvre, et non moins rentable pour chaque travailleur, qui est défendue.

Ces redéfinitions des idéaux et de l'éthique de l'AB vont à l'encontre des catégorisations classiques, parfois simplistes, et surtout fixistes, présentes dans les travaux sur l'AB (Lamine et Bellon, 2009a), opposant les militants et les opportunistes. En effet, l'« opportuniste » du départ (nous préférons dire pragmatique) peut par la suite devenir plus militant, ou encore l'idéaliste peut par la suite davantage rationaliser son discours et sa démarche.

3. Le dépassement de certaines oppositions classiques ?

Les trois types de trajectoires identifiés en Ardèche, comme les cas d'entreprises étudiés dans la vallée de la Drôme, traversent en partie certaines frontières classiques du monde agricole.

Dans la vallée de la Drôme, les producteurs de PPAM en AB ont exploré des solutions techniques, notamment sur les problèmes de mauvaises herbes, qui intéressent aujourd'hui les producteurs non bio, ce qui confirme le potentiel de transfert de connaissances entre AB et agriculture conventionnelle, que l'on constate plus largement (Lamine et Bellon, 2009b).

En Ardèche méridionale, des producteurs qui auraient pu être jugés tout à fait antagonistes dans leur manière d'envisager leur système de production et de commercialisation, entre des exploitations arboricoles conventionnelles initialement très spécialisées et commercialisant en circuits longs, et des exploitations maraîchères biologiques très diversifiées et commercialisant en circuits courts, convergent en partie aujourd'hui. Les premiers ont entamé une diversification tant en termes de production que de circuits, les seconds cherchent parfois

à recentrer leur production et à construire une complémentarité entre circuits longs et courts. Dans les deux cas, c'est la classique mise en opposition des circuits courts et des circuits longs qui est remise en question, tout comme l'est également l'opposition, du point de vue des producteurs, entre ancrage territorial des produits et destination à des marchés distants. Pour les PPAM et du point de vue des entreprises de transformation, ce sont l'approvisionnement local et l'approvisionnement externe qui s'avèrent de la même façon complémentaires et non plus seulement concurrents. Enfin, la distinction entre mondes agricoles traditionnel et néo-rural (catégorie rappelons le, assez hétérogène) semble perdre de sa pertinence pour saisir les mutations actuelles : en effet, de nombreux réseaux et initiatives que nous avons étudiés dans les deux régions mêlent aujourd'hui les deux publics.

Ces dépassements de frontières tiennent en partie à l'existence de « points de passage », qu'ils soient des lieux ou des acteurs, entre ces différents mondes professionnels. Du côté des lieux, il y a dans la Drôme la coopérative de PPAM, en Ardèche les points de vente collectifs initiés par des producteurs. On peut aussi considérer que les magasins de producteurs créés par la coopérative fruitière (voir Lamine et Cambien, 2011) permettent de mettre côte à côte, si ce n'est les *producteurs* du territoire, du moins les *productions* d'exploitations plutôt grandes et spécialisées et de petites exploitations diversifiées, bio ou conventionnelles. Leur présence conjointe dans le même lieu contribue à les désigner toutes comme des ressources du territoire. Du côté des acteurs, certains producteurs très actifs dans le milieu professionnel bio et y jouant le rôle de personne ressource et/ou de plaque tournante d'échanges entre producteurs bio, apparaissent également bien inscrits dans la communauté agricole traditionnelle et peuvent de ce fait jouer aussi ce rôle de personne ressource pour des producteurs *conventionnels* intéressés par l'AB. Ces producteurs sont ainsi des médiateurs entre ces différents mondes.

A titre plus prospectif que réel aujourd'hui, ajoutons que la restauration collective pourrait jouer dans les deux territoires un rôle de pont entre agriculture biologique et conventionnelle, entre circuits courts et circuits longs, entre leurs acteurs traditionnels, ainsi que, au-delà du seul monde agricole, entre classes d'âge et classes sociales du territoire. Elle est accueillie favorablement par des producteurs orientés vers les circuits courts et qui ont des réticences à commercialiser en circuits longs parce qu'ils ne savent pas où vont leurs produits. A l'inverse, elle peut, pour les producteurs en circuits longs, redonner un sens et une valeur à leur production, qui ne se qualifie plus seulement par sa capacité à être compétitive par rapport à d'autres territoires concurrents, mais permet aussi de nourrir la population de leur propre territoire, notamment ses enfants, et de la nourrir avec des produits respectant davantage l'environnement et surtout la santé de consommateurs mieux identifiés. C'est en quelque sorte une cause et un débouché jugés assez unanimement justes. Or, elle nécessite concrètement la mise en place d'outils de type plateforme collective (physique ou virtuelle), centralisant et redistribuant les produits. Ces structures se situent de fait dans une position intermédiaire entre circuits longs et circuits courts (en termes tant de distance parcourue que de nombre d'intermédiaires), entre types d'exploitations, et probablement entre agricultures biologique et conventionnelle, les acteurs recherchant en général un compromis par rapport à un idéal du « bio et local » qui reste parfois difficile à atteindre⁸. Cependant un tel projet implique de définir collectivement les modalités de partage des risques et responsabilités, afin de ne pas reproduire les inégalités propre au système « dominant », que certaines initiatives autour de l'AB n'évitent pas, comme on l'a vu.

⁸ Voir les travaux réalisés dans le cadre du projet Liproco, www.liproco-circuits-courts.com, consulté le 21/2/2011.

Réversibilité ou pérennisation de ces transitions vers l'AB ?

Dans les deux territoires, nous avons montré l'importance pour le développement de l'AB des réseaux dans lesquels s'inscrivent les producteurs, qu'ils relèvent du monde agricole traditionnel (coopératives, transformateurs) ; de réseaux informels plus alternatifs (systèmes d'entraide pour l'accès au foncier, l'échange de matériel, et l'organisation d'expéditions collectives) ; ou enfin de la société civile. C'est en partie grâce à ces réseaux que se crée une dynamique de développement de la bio, plus marquée d'ailleurs dans le cas de la vallée de la Drôme que dans celui de l'Ardèche méridionale. Ainsi, là où certains travaux interrogent l'effet de la densité spatiale de la bio sur ses dynamiques de développement⁹, nous voudrions insister sur le fait que, aux côtés de la densité telle que classiquement définie en termes de part des surfaces agricoles et/ou des exploitations en AB, la densité sociale des liens entre agriculteurs et avec les autres acteurs de leur territoire apparaît déterminante pour la pérennisation des transitions vers la bio. Ce point reste toutefois à explorer dans nos futures recherches.

La pérennisation de ces dynamiques prometteuses de développement de la bio suppose aussi de répondre à des questions qui restent aujourd'hui peu explorées : comment se dessinera, dans les années et décennies à venir, la transmission des exploitations, associations ou entreprises qui portent aujourd'hui le développement de l'AB ? Il apparaît en effet que des projets très personnalisés sont parfois difficiles à transmettre. Les structures risquent alors soit de basculer dans un système plus « conventionnel », tel que les grandes entreprises dans le cas de la filière PPAM, ou de connaître des périodes de transition délicates avant de retrouver un second souffle, comme on le constate avec certains points de vente collectifs ou coopératives de consommateurs des deux territoires au moment du passage de relais des pionniers-fondateurs à la génération suivante.

Conclusion

Malgré ces points communs touchant au dépassement de frontières classiques et aux effets de seuil, les dynamiques territoriales de développement de l'AB apparaissent très différentes dans l'un et l'autre territoire étudiés. Dans la vallée de la Drôme, le développement de l'AB est soutenu depuis le milieu des années 1990 par des programmes publics qui ont de fait permis de faciliter les conversions ou les installations d'une bonne partie des exploitations aujourd'hui en AB, en cohérence avec les initiatives privées des entrepreneurs et exploitants. A travers le projet Biovallée® défini en 2009, les collectivités locales porteuses s'appuient sur l'avance prise par le territoire en matière d'AB pour fixer l'objectif ambitieux d'atteindre à 15 ans 50% des exploitations en AB et de devenir plus globalement « un éco-territoire de référence » (le projet englobant aussi les thématiques de l'éco-construction et des transports).

En Ardèche méridionale en revanche, le développement de l'AB n'a pas fait jusqu'à aujourd'hui l'objet d'un positionnement institutionnel très marqué ni de programmes publics aussi ambitieux. Sur ce territoire, il semble que les dynamiques émergent de la « base » (agriculteurs et société civile) soient plus déterminantes, bien que certains acteurs plus institutionnels appuient ces dynamiques au travers du conseil technique (chambre d'agriculture) ou encore du développement de la restauration collective (collectivités locales).

⁹ Voir les travaux en cours dans le cadre des projets EPAB et Dynrurabio, en 2011 (Inra UR Ecodéveloppement).

Ainsi, nos futures recherches viseront entre autres à explorer les combinaisons de dynamiques « top down » ou « bottom up » à partir d'une analyse plus fine des dynamiques de développement de l'AB – passées et en train de se faire - dans ces deux territoires et de leur confrontation.

Dans les deux cas, une des questions qui se posent aujourd'hui est celle des formes de gouvernance et d'action publique locale les mieux à même d'appuyer ces transitions vers l'AB. Il s'agit plus largement de s'entendre sur le sens que peut prendre la redéfinition du *système agri-alimentaire territorial*, entendu ici comme englobant l'ensemble des structures et acteurs locaux mettant en relation production, commercialisation et consommation (producteurs, intermédiaires, consommateurs, monde associatif, institutions), et partant, de définir des modes de gouvernance adaptés¹⁰. L'articulation entre ces différents acteurs contribue à la construction de la ressource territoriale, au travers de l'acquisition d'une forte capacité à coordonner, voire transcender des normes issues en grande partie de l'extérieur du territoire.

Références

- Darnhofer I., Lindenthal T., Bartel-Kratochvil R. & Zollitsch W., 2009. Conventionalisation of organic farming practices: From structural criteria towards an assessment based on the organic principles. A review. *Agron. for Sust. Dev.*
- David C., Mundler P., Demarle O., Ingrand S., 2010. Long-term strategies and flexibility of organic farmers in southeastern France. *International Journal of Agricultural Sustainability*, 8(4), p. 305-318
- Duffaud-Prevost ML, 2009. *L'ancrage territorial de la filière des plantes à parfum, aromatiques et médicinales dans la vallée de la Drôme*. Mémoire de Master 2 en Géographie. Montpellier Supagro. 76p
- Guthman J., 2004. The Trouble with Organic Lite in California: A Rejoinder to the Conventionalisation Debate. *Sociologia Ruralis* 44, 301-316
- Lamine C., 2011. Anticiper ou temporiser. Injonctions environnementales et recompositions des identités professionnelles en céréaliculture, *Sociologie du travail*, 53 : 75-92
- Lamine C., Cambien L., 2011. Les transitions vers l'agriculture biologique : une approche à l'échelle d'un système agri-alimentaire territorial, *colloque Ecologisation*, Avignon
- Lamine C., Bellon S., 2009a. Conversion to organic farming: a multidimensional research object at the crossroads of agricultural and social sciences. A review. *Agron. for Sust. Dev.* 29 : 97–112
- Lamine C, Bellon S., dir., 2009b. *Transitions vers l'agriculture biologique. Pratiques et accompagnements pour des systèmes innovants*. Dijon-Paris, Ed. Educagri-Quae
- Landel P.-A., 2007, « Invention de patrimoines et construction des territoires », in H. Gumuchian, B. Pecqueur, *La Ressource territoriale*, Economica (Ed.)
- Lémery, B., 2003. Les agriculteurs dans une fabrique d'une nouvelle agriculture. *Sociologie du travail* 45 (1), 9-25

¹⁰ Les SCIC, Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif, constituent de ce point de vue une forme d'organisation collective particulièrement prometteuse. Sur l'un des territoires, une ancienne coopérative de consommateurs a ainsi adopté ce statut, ce qui lui permet d'associer dans son organe de décision non seulement des consommateurs, mais aussi les salariés de la structures, les producteurs qui la fournissent, des associations partenaires, et des structures institutionnelles telles que les collectivités locales dans l'optique par exemple d'une activité d'approvisionnement de la restauration collective.

Pecqueur B., 2000, *Le développement local*, Alternatives économiques, Syros

Pecqueur B., 2005, Le développement territorial : une nouvelle approche des processus de développement pour les économies du sud, in Antheaume B., Giraut F., *Le territoire est mort, Vive les territoires*, Paris, IRD éditions.

Van Dam D., Nizet J., Dejardin M., Streith M., 2009. *Les agriculteurs biologiques. Ruptures et innovations*, Dijon, Educagri